



École Municipale  
de Musique  
de Danse  
et de Théâtre

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION EMMDT 2025 - 2026

## Elève (mineur ou majeur)

Nom de l'élève : .....

Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ..... (Obligatoire) Sexe : M  F

Niveau scolaire rentrée 2025/2026 : .....

Etablissement : .....

## Responsable légal de l'élève

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse ..... (Obligatoire)

Code postal : ..... Commune : .....

Numéro de portable SMS : ..... (Obligatoire)

Adresse courriel : ..... (obligatoire)

Autre numéro de téléphone : .....

Si vous souhaitez louer un instrument, merci de compléter le formulaire de demande de location d'instrument

(la location d'instrument est possible sur une inscription en cursus musique instrument, dans la limite des disponibilités et selon les modalités prévues)

### Cadre Réserve à l'administration :

Nombre d'inscrits pour le foyer : .....

Date de dépôt du dossier :

Demande location instrument

Liste d'attente : .....

Mode règlement : .....

## **Inscription Eveil / Parcours découverte (Maternelle et CP)**

---

**Eveil Musical Moyenne-Section (parent/enfant)**

mercredi 9h15 - 10h00

**Eveil Musical Grande-Section**

mercredi 10h45 - 11h30

**Eveil Danse Grande-Section**

mercredi 9h45 - 10h30

**Parcours Découverte Pluridisciplinaire CP (10h00 - 11h30)**

Instrument / Danse ou Théâtre (2 cours successifs de 45 minutes)

**Mercredi : Instrument : 10h00 - 10h45 - Danse ou Théâtre : 10h45 - 11h30**

## **Inscription Danse / Théâtre (à partir du CE1)**

---

### **Danse Classique**

**Niveau 1** : mercredi 13h30 - 14h30 (+ **FM Danse** mercredi 14h30-15h30\*)

**Niveau 2** : mercredi 14h30 - 15h30 (+ **FM Danse** mercredi 15h30-16h30\*)

**Niveau 3** : mercredi 17h30- 18h30 (+ **FM Danse** mercredi 13h30- 14h30\*)

### **Danse Modern jazz**

**Niveau 1** : mercredi 11h30 - 12h30 (+ **FM Danse** mercredi 14h30-15h30\*)

**Niveau 2** : mercredi 16h30 - 17h30 (+ **FM Danse** mercredi 15h30-16h30\*)

**Niveau 3** : mercredi 15h30 - 16h30 (+ **FM Danse** mercredi 13h30- 14h30\*)

### **Autres cours**

**Danse Modern Jazz Adultes** : mercredi 19h00 - 20h30

**Danse Renaissance (adultes)** : calendrier spécifique

**Formation Musicale Danse** : mercredi 13h30 - 14h30 / 14h30 - 15h30 / 15h30 - 16h30

(\*obligatoire pour les danseuses niveaux 1,2 et 3 sauf si pratique de la FM en cursus musique)

### **Théâtre**

**7-8 ans (CE1/CE2)** : mercredi 9h45 - 10h45

**9-10 ans (CM1/CM2)** : mercredi 13h30 - 14h30

**11-12 ans (6eme/5eme)** : mercredi 14h30 - 15h30

**13-14 ans (4eme/3eme)** : mercredi 16h30 - 17h30

**+ 15 ans (seconde et plus)** : mercredi 17h30 - 18h30



### **Assurance**

J'atteste que l'élève dont je demande l'inscription est couvert par une assurance extrascolaire responsabilité civile et dommages corporels, contre les risques subis et causés.

### **Responsabilité – Droit à l'image et enregistrement**

Le responsable de l'élève doit s'assurer que les cours ont bien lieu avant de déposer les enfants. L'établissement n'a pas de service de surveillance des enfants en dehors de la durée des cours pour lesquels ils sont inscrits.

Dans le cadre des activités de l'EMMDT, des photographies ou enregistrements pourront être réalisés. J'accepte que mon enfant soit éventuellement photographié et enregistré lors de prestations publiques en vue d'éventuelles publications ou diffusions non commerciales.

### **Droit d'accès**

Les informations recueillies font l'objet d'une gestion informatisée. Le destinataire des données est l'EMMDT de la Ville de Rumilly. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.

Je soussigné(e) ..... atteste l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, déclare avoir pris connaissance des tarifs, du règlement intérieur (affiché dans le hall et présent sur site de la ville) et des modalités d'inscription et de scolarité à l'Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre de Rumilly, et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

### **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

#### **Règlement**

- En 4 échéances (novembre, janvier, mars, mai), exclusivement par prélèvement bancaire
  - signez le contrat financier, l'autorisation et le contrat de prélèvement
  - RIB à joindre
- Chèque bancaire ou postal (à l'ordre du **Trésor Public**)
- Espèces
- Chèques vacances

**Justificatif de domicile** *datant de moins de trois mois pour bénéficier du tarif "Rumilliens"* (*quittance de loyer, facture EDF ou téléphone*)

#### **Important :**

- Tout dossier retourné incomplet sera refusé
- Tout élève inscrit à un cursus musique doit obligatoirement pratiquer la formation musicale (1 heure de cours par semaine) et une pratique collective (1 heure de cours par semaine) : choix à valider avec le secrétariat après vérification de la pratique instrumentale et du niveau exigé.
- L'élève est sous l'entière responsabilité des parents avant le début et à la fin de son cours
- Toute demande de désinscription en cours d'année n'est pas remboursable (sauf cas de force majeure : déménagement ou santé)
- Les autres demandes de remboursement en cas de démission doivent se faire par écrit à l'attention de monsieur le Maire
- La tarification du cursus musique en pédagogie de groupe (cours de 3 élèves pendant 1 heure) n'est applicable que si le groupe est maintenu. Dans le cas contraire, votre inscription sera reconduite sur un cursus musique en parcours individuel avec la tarification correspondante

Fait à ....., le .....

**Signature du représentant légal  
ou de l'élève majeur (Obligatoire) :**